

Chers Parents,

Comme chaque année, les élèves de nos écoles communales ont la possibilité de bénéficier de différentes activités parascolaires après l'école.

Ces activités sont organisées indépendamment de l'accueil extrascolaire qui est géré par nos accueillants tous les jours sur le temps du midi, avant et après l'école.

Vous trouverez le détail des différentes activités parascolaires au verso de cette page.

Comment s'inscrire ?

Les opérateurs qui proposent ces activités sont en charge des inscriptions, du paiement et du suivi de vos demandes.

Vous trouverez les coordonnées de contact dans le tableau correspondant à l'activité choisie. Les inscriptions se font soit par courriel (en mentionnant : le nom, prénom de l'enfant, l'activité et la classe ex : M3A), soit par téléphone (voir verso dans la case de l'activité).

Quelques points d'attention !!

Afin d'organiser au mieux la gestion des temps extrascolaires voici quelques indications à prendre en compte avant d'inscrire votre enfant :

- Toute nouvelle inscription à une activité en cours de semaine prendra effet la semaine suivante, ceci pour permettre de communiquer les listes mises à jour aux accueillants et d'éviter toute confusion ;
- Les enfants inscrits aux activités qui démarrent à 15h30/15h40 ne pourront prendre leur goûter à table avec les autres enfants. Pensez dès lors à donner une petite collation simple que votre enfant pourra prendre éventuellement après l'activité ;
- De même, si votre enfant participe à une activité parascolaire à 15h30/15h40, il ne pourra être simultanément inscrit à l'étude ;
- Si votre enfant rejoint l'accueil extrascolaire avant et/ou après l'activité, ce service sera facturé séparément par l'école ;

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service ATL de la commune.

Contact : atl@waterloo.be ou au 02/352.99.24 entre 9h00 et 16h00 du lundi au vendredi.

Bien à vous

Le service ATL

